

RAPPORT

Objet : Consultation par commentaires écrits – règlement 271-2020

De : Jean-Michel Frédérick, greffier

Date : Le 7 mai 2020


Rapport sur la consultation des citoyens tenue à l'égard du règlement 271-2020 relatif à la citation de la Chapelle Bonsecours située au 299, rue Sainte-Ursule à L'Assomption à titre de bien patrimonial.

La consultation s'est tenue par courriel du 21 avril 2020 au 6 mai 2020, suite à la publication d'un avis public.

Aucun commentaire n'a été reçu.

En conséquence, le règlement d'emprunt 259-2020 est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

En foi de quoi, je signe le présent rapport ce 7^e jour du mois de mai 2020.



Jean-Michel Frédérick
Greffier
Division du greffe